

une autre missive, 16 décembre de la même année, le frère de Gacon disait : « Je vais présentement employer le reste de ma lettre à vous parler de vos inscriptions et d'autres choses de littérature qui vous concernent. Je commencerai par votre réception à notre Académie, qui se fera à la première assemblée sur la proposition de Monsieur notre archevêque, qui a voulu s'en charger lui-même, quoique je lui eusse demandé la permission de la faire faire par M. Brossette. Il me dit, dans cette occasion, les choses du monde les plus obligeantes pour vous, etc. (1) »

Gacon fut donc reçu le 4 janvier 1718, et Brossette lui annonçait la bonne nouvelle par une lettre que cette *Revue* a déjà donnée, tom. I, pag. 193.

Enfin, en 1719, Brossette écrivait encore à Gacon une lettre que nous avons aussi publiée.

Gacon ne dut pas être ravi de cette lettre : « On s'est trop légèrement élevé contre *Academia penultima longa*, écrivait-il, puisque la belle épigramme de l'affranchi de Cicéron l'a fait formellement longue, et que Calepin, qui la rapporte tout entière, en donne une raison commune à tous les poètes latins qui se sont servis de mots dérivés du grec.... » Je ne le suivrai pas dans ces détails qui importent peu. Je lis, vers la fin de sa lettre : « Santeuil (2) me faisait souvent l'honneur de me consulter sur ses inscriptions; il ne dédaigna pas de corriger les derniers vers de celle de l'amphithéâtre de St-Côme, sur mes remontrances :

Ad cædes hominum prisca amphitheatra patebant,
Hæc longum ut discant vivere nostra patent,

en celui-ci :

Hæc longum ut vivant amphitheatra patent.

En effet, ce n'est point à St-Côme où l'on va pour appren-

(1) *Lettres*, ibid.

(2) Il faut écrire *Santeuil*.